

N°17 - Juillet 2016

Castellane

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

-Info.com



La vie de Castellane et ses hameaux



Ce bulletin paraît en juillet et décembre, il vous informe sur tout ce qui concerne « La vie de Castellane et ses hameaux »



Visitez le site officiel de la mairie de Castellane.
mairie-castellane.fr

Vous pouvez le consulter pour toutes informations (marchés, foires, festivités, travaux, démarches administratives, etc...).

ÉTAT CIVIL DU 1^{ER} JANVIER AU 21 JUIN 2016

Naissance hors commune : 2
 Naissance à Castellane : 0
 Baptême civil : 0
 Mariage : 0
 Décès : 18 (dont 1 hors commune)

RENSEIGNEMENT et numéros utiles

- * Mairie de 9h-12h & 14h30-17h - 04 92 83 60 07
- * Services Techniques 06 86 96 69 33
- * Police Municipale 06 86 96 69 35
- * Permanence accueil CCAS 04 92 83 77 19
- * Office de Tourisme 04 92 83 61 14
- * Communauté de Communes du Moyen Verdon 04 92 83 68 99
- * Déchetterie 04 92 83 39 21
- * Maison Médicale « Ducélia » 04 92 83 77 40
- * Médecin :
 Dr Philippe VAN WINKELBERG 04 92 83 77 40
- * Kinésithérapeute Patrice MICHEL 04 92 83 60 10
- * Kinésithérapeute Françoise GHESQUIERE 04 92 83 65 24
- * Cabinet Infirmière 04 92 83 69 25
- * Infirmière Marie BARD 06 77 95 52 76
- * Dentiste Dr Nathalie SIROT 09 67 10 67 08
- * Pharmacie Leocard 04 92 83 61 01
- * Vétérinaires 04 92 83 00 00
- * Urgences médicales 15
- * Pompiers 18
- * Gendarmerie 17
- * Hôpital « Ducélia » 04 92 83 98 00
- * Curé du secteur Verdon 04 92 83 72 23

URBANISME

1^{er} semestre 2016



AUTORISATIONS D'URBANISME	DÉCISIONS
Permis de construire	
7 déposés	3 accordés (dont 1 tacite)
	4 en cours d'instruction
1 modificatif déposé	1 en cours d'instruction
Permis de démolir	
1 déposé	1 accordé
Permis d'aménager	
0 déposé	
Déclarations préalables	
39 déposés :	17 sans opposition
	1 opposition
	16 accords tacites
	5 en cours d'instruction
Certificats d'urbanisme	
25 déposées dont :	
16 « d'information »	22 instruits
9 « opérationnel »	3 en cours d'instruction

LA DÉCHETTERIE



	Castellane 04 92 83 39 21		La Mure Argens 04 92 83 07 48		Barrême 04 92 31 68 51	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Mardi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Mercredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30
Jeudi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30	09h - 12h	
Vendredi		13h30 - 17h30		13h30 - 17h30		
Samedi	09h - 12h	13h30 - 17h30	09h - 12h	13h30 - 17h30	09h - 12h	13h30 - 17h30
Dimanche						

Vous reconnaissez-vous du Castellane Info décembre 2015

Rang du haut :
 Silvestrelli Césarine, Piana, Merlino Guy, ?????, Dentine Françoise, Cesano Christiane
Rang du milieu :
 ???? , becarelli marguerite, boyer renée, jean-pierre semino, marguerite boyer, ???? , gaméro,
Rang du bas :
 Signoret Yolande, Louis Manent, Raybaud Paulette, Massera Lucette, Merlino Roseline, René Hugues

Fréquences Radio FM



Europe 1 : 100 MHz
 Nostalgie : 92.5 MHz
 RFM : 104.9 MHz
 Radio Verdon : 91 MHz



Castellanaises, Castellonais, chers amis,



Depuis 2009, les dotations de l'État ont diminué de 215 000 €. Pour une commune comme Castellane, c'est une amère réalité que nous devons affronter malgré tous les efforts entrepris pour réduire notre endettement et baisser les coûts de fonctionnement. Nous avons été contraints de ne plus ou de moins solliciter certaines entreprises concernant des travaux communaux (espaces verts, travaux publics...).

Contribuer à l'effort national pour réduire l'endettement de l'État, nous le comprenons, en revanche, la pilule est plus difficile à avaler lorsque l'on sait que l'énorme effort consenti devrait encore être accentué en 2017 car une nouvelle baisse des dotations est annoncée. Jusqu'à maintenant, nous avons pu faire face sans augmenter les impôts mais cela risque de devenir mission impossible si nous perdons encore des moyens financiers. Comment maintenir la même qualité de service si on nous coupe les vivres ? Nous avons déjà dû entre autres geler les subventions allouées aux associations et diminuer les jours d'ouverture de la piscine. Que faudra-t-il encore consentir comme efforts ?

De plus, la perspective de la fusion de 5 intercommunalités voisines pour créer le Pôle Verdon est dramatique pour nous. Cela est en train de se jouer, Monsieur le Préfet devra arrêter définitivement son choix prochainement. Je souhaite que la raison l'emporte et que ce projet reste lettre morte. Dans le cas contraire, la première des conséquences serait l'augmentation importante de nos impôts intercommunaux sans augmentation des services.

À côté de cela l'opération Centre-Bourg est une immense opportunité qui s'offre à nous pour rendre plus attractive notre cité. Les ateliers participatifs associant bon nombre de Castellonais sont une formidable source d'idées, de pistes à exploiter pour que notre architecte puisse bâtir un projet cohérent et porteur d'avenir. Bien sûr, ce que l'on construit ensemble ne pourra jamais satisfaire 100 % des Castellonais mais le projet retenu sera celui qui aura la faveur de la majorité d'entre eux ; au besoin, si nous devons trancher entre plusieurs propositions, c'est chacun d'entre vous qui votera pour telle ou telle alternative.

Le pire pour Castellane serait l'immobilisme notamment dans un monde où si l'on n'évolue pas on est vite en décalage car moins attractif et cela aurait des conséquences négatives sur notre économie basée à 80 % sur le tourisme.

C'est vrai, l'heure n'est pas à l'optimisme mais mon devoir est de vous avertir des évolutions négatives que nous subissons aujourd'hui et de celles qui nous guettent. Pourtant vos élus continueront à se battre pour l'intérêt général car c'est leur devoir. Dans ces périodes tourmentées, nous nous devons de maintenir le cap même si la « tempête » rend la « navigation » particulièrement ardue.

Avec mes sentiments dévoués,



Jean-Pierre TERRIEN
 Maire de Castellane



FINANCES

Comme l'écrit le Maire dans son éditorial, nous subissons depuis trois ans de fortes baisses de dotation de fonctionnement. En 2016 cette diminution se chiffre à 78 000.00 euros. Cela nous a conduits à revoir à la baisse certaines dépenses de fonctionnement. Ainsi les employés communaux ont repris les espaces verts, l'ouverture de la piscine répond aux nouvelles contraintes budgétaires, et des travaux ont été réalisés pour y supprimer les fuites d'eau. Par ailleurs, un chauffage solaire de l'eau permettra de faire des économies d'électricité.

Dans tous les bâtiments communaux des dispositifs économes en chauffage et électricité sont prévus au budget.

Les subventions aux associations ont été figées à la hauteur du montant des années précédentes, les nouvelles demandes ayant par ailleurs été reportées.

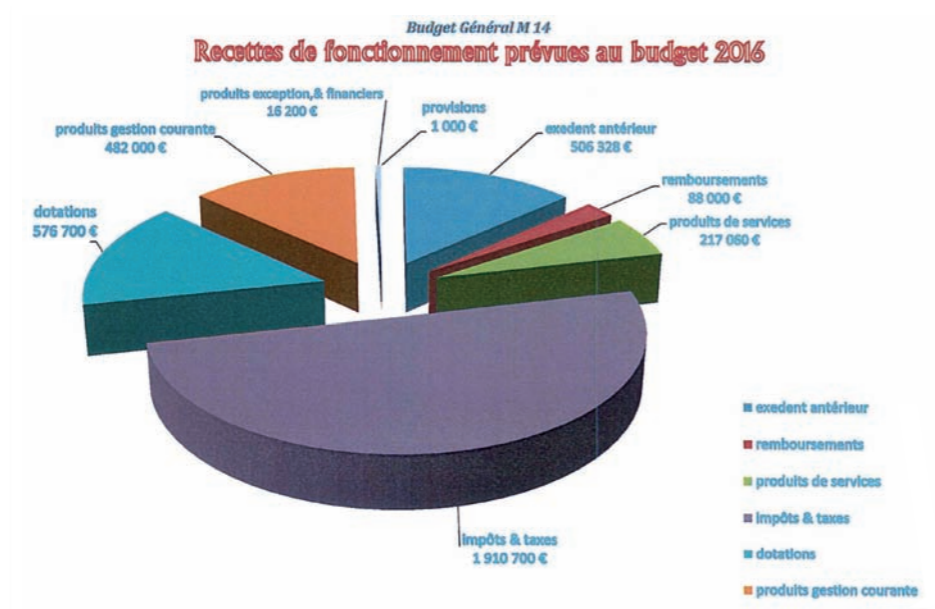
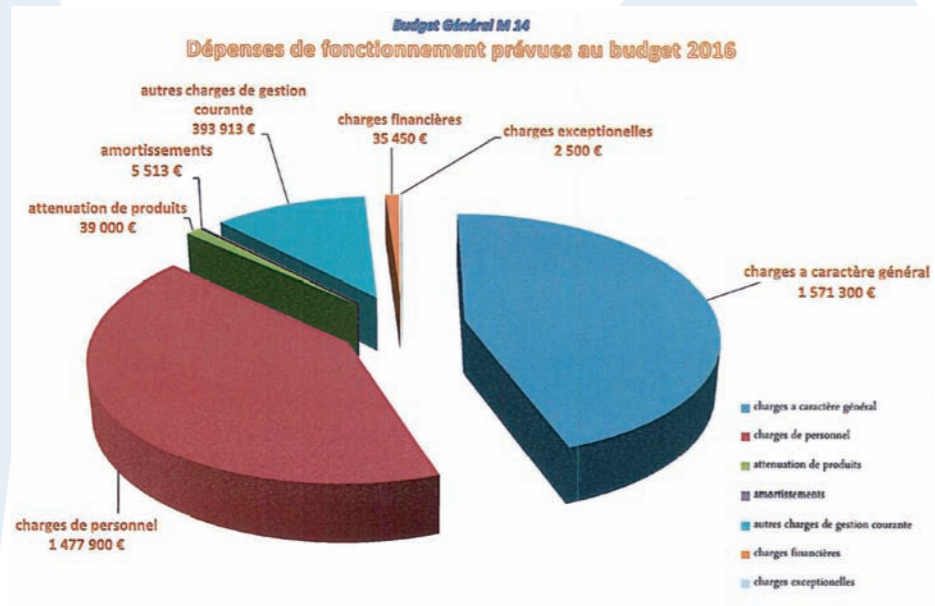
Les mesures d'économie sur le fonctionnement, ont permis pour cette année encore, de ne pas augmenter les taxes communales.

Le virement du fonctionnement au budget d'investissement est de 32 0513.00 euros. Cela ne nous permet pas de réaliser tous les travaux que nous souhaitons faire.

Ainsi deux tiers seulement du goudronnage des voies communales prévu cette année sera effectué. Un nouveau local sera construit pour les services techniques, l'accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite sera réalisé ainsi que le chauffage de l'église du Sacré Cœur et l'aménagement du centre de tri de la poste à l'ancienne gendarmerie.

Nombre de réalisations moins coûteuses, mais importantes pour notre commune, verront le jour ; le budget d'investissement se montera pour l'année 2016 à 1 994 496.00 euros.

Les « camemberts » présentent les montants des recettes et des dépenses du fonctionnement par chapitre. Les charges de personne de 1 447 590.00 euros représentent 36 % du budget total. Il convient toutefois d'y soustraire de remboursement de l'état pour les emplois d'avenir, les emplois cae-cui et les chargés de mission du centre-bourg.



LES MOBILES HOMES

Combiner les charmes du camping et le confort d'une résidence secondaire en acquérant un mobil home, la solution est séduisante.

À condition d'avoir bien mesuré les contraintes d'installation et de déplacement.

À condition d'avoir déjà trouvé le parc de loisir ou le terrain de camping qui vous vendra ou vous louera l'emplacement nécessaire.

Qu'est ce qu'un mobile home ?

Le code de l'urbanisme l'appelle « résidence mobile de loisir » et le définit ainsi : « véhicule terrestre habitable qui est destiné à une occupation temporaire ou saisonnière à usage de loisir, qui conserve des moyens de mobilité permettant d'être déplacé par traction mais que le code de la route interdit de faire circuler » (article R.III-33).

Principales caractéristiques :

- La surface maximale d'un mobile home est de 40 m²
- Il doit pouvoir être retiré à tout moment, ce qui suppose qu'il n'est pas scellé au sol et que son déplacement n'est pas entravé par des installations fixes telles que des abris ou des clôtures. Une terrasse ne sera tolérée que si elle est démontable.
- Il doit conserver en permanence ses moyens de mobilité (roues, barre de traction...).

Où installer son mobil home ?

Tout dépend de la durée de l'installation.

> Installation de trois mois

Vous pouvez installer votre caravane ou mobile-home (résidence mobile de loisirs transportable) dans votre jardin sans autorisation s'il s'agit d'une installation temporaire, c'est-à-dire qui n'excède pas plus de 3 mois dans l'année.

Dans ce cas, la caravane ou le mobile-home ne doit pas être utilisé(e) comme habitation ou annexe à votre logement.

La caravane et le mobile-home doivent conserver en permanence leurs moyens de mobilités (roues, barre de traction...) afin de pouvoir quitter leur emplacement à tout moment.

> Installation de plus de trois mois

L'installation de votre caravane ou mobile-home (résidence mobile de loisirs transportable) dans votre jardin est soumise à une déclaration préalable lorsqu'elle est effectuée pour une durée supérieure à 3 mois par an.

Le Plan Local d'urbanisme approuvé sur la Commune de Castellane stipule que l'installation des mobiles homes se fera sur le territoire uniquement :

- Dans les parcs résidentiels de loisir, aménagés à cet effet (Zone AUa : secteur du Cheiron uniquement)
- Dans les terrains de camping (zones Ut et Nt).

Les règlements correspondants sont téléchargeables sur le site de la Mairie de Castellane :

www.mairie-castellane.fr

Le service « urbanisme » se tient à votre disposition pour tout complément d'informations à ce sujet.

Les sanctions encourues

Si la durée d'installation dépasse les trois mois, la commune peut dresser un procès-verbal pour constater l'infraction au Code de l'urbanisme. En cas d'infraction constatée, les contrevenants s'exposent à une amende prévue par le Code de l'urbanisme (article L.480-4) comprise entre 1 200 euros et un montant qui ne peut excéder 6 000 euros par mètre carré de surface. En cas de récidive, un emprisonnement de 6 mois peut en outre être prononcé.

RAPPEL : AMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA BOUDOUSQUE

Une zone bleue pour véhicules a été mise en place sur le parking de la Boudousque, bien distincte de l'aire réservée aux camping-cars. Le stationnement sur cette zone est gratuit toute l'année pour une durée de une heure à condition d'apposer sur le tableau de bord, visible de l'extérieur, un disque bleu européen. Il suffit d'indiquer son heure d'arrivée. Toute absence de disque sera verbalisée par une amende de 17 €. Si le véhicule reste une demi-journée ou toute une journée l'amende passera à 35 € pour un stationnement abusif.

LES TRAVAUX DU GYMNASSE ET DE LA MICRO-CRÈCHE DE CASTELLANE SONT EN COURS

Les travaux de construction du gymnase et de la micro-crèche de Castellane ont débuté fin 2015 sur un terrain mis à disposition par la commune, quartier Notre Dame, à proximité du plateau sportif et de l'hôpital. Ces deux équipements seront mis en service en 2017. Ils font partie d'un projet intercommunal plus large prévoyant la création de plusieurs infrastructures dont le maillage permettra de proposer des services dont pourra bénéficier l'ensemble du territoire.

Démarrage des travaux du gymnase et de la micro-crèche de Castellane



Le gymnase et la micro-crèche sont deux opérations distinctes, mais elles font l'objet d'un permis de construire et d'un calendrier de réalisation communs puisque les deux bâtiments se matérialiseront au travers d'un même ensemble architectural. La maîtrise d'ouvrage des deux opérations est assurée par la Communauté de Communes du Moyen Verdon qui a confié leur maîtrise d'œuvre au cabinet ACAMP Architecture, basé à Gréoux les Bains. Les travaux de réalisation de la plateforme sur laquelle seront implantés les deux bâtiments ont commencé fin septembre et ont nécessité la mise en place de colonnes ballastées pour soutenir le terrain. Les marchés de travaux pour la construction des bâtiments ont quant à eux été attribués dans le courant du premier trimestre 2016, avec un lancement des premiers ordres de services intervenu au mois de mai.

S'agissant du gymnase, le projet avait à l'origine été imaginé par la commune de Castellane avant que la compétence ne devienne intercommunale. L'opération s'élève à 2.060.200 € H.T. et est financée à hauteur de 1.223.885 € par le Département, de 309.030 € par la Région et de 150.000 € par l'État.

Il s'agira d'une aire couverte d'évolution multi sports d'environ 1200 m², ouverte aux établissements scolaires, as-

sociations et clubs sportifs, et permettant la pratique de la compétition. Elle comprendra des terrains pour les sports collectifs comme le handball, le basket-ball, ou le volley-ball, et accueillera également un mur d'escalade d'une hauteur de 9 mètres.

Concernant la micro crèche, ce projet attendu par les familles depuis plusieurs années doit permettre de répondre à un manque important des modes de garde sur le secteur de Castellane qui ne comporte actuellement que quelques assistantes maternelles. Le statut de micro crèche s'est avéré le plus adapté pour répondre à ce besoin, et offrira une capacité d'accueil supplémentaire de 10 places.

Le projet était initialement basé sur l'extension d'un bâtiment existant, mais cette hypothèse a été abandonnée en 2013 au profit d'une nouvelle approche autour d'une construction neuve. Le bâtiment de la micro crèche fera partie d'un ensemble conçu en cohérence avec le gymnase, les deux équipements étant reliés par un parvis commun.

Le coût de construction de la micro crèche s'élève à 425.920 € H.T. L'opération bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute-Provence qui participe à hauteur de 126.000 €, de l'État qui intervient pour 125.000 €, et de la Région qui apporte une aide de 88.000 €.

L'achèvement des travaux de construction des deux équipements est prévu pour la fin de l'année 2016. Sauf imprévus et en fonction de la date de réception des équipements, leur mise en service devrait avoir lieu dans le courant du premier semestre 2017.

S'agissant plus spécifiquement de la micro-crèche, une enquête de besoin a été relancée auprès des familles du territoire afin de déterminer quelle serait la période la plus propice au regard des périodes scolaires et des éventuels engagements pris auprès d'assistantes maternelles.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



changes entre les enfants du périscolaire et les résidents de l'Hôpital.

Un jour.... Une belle rencontre

De cette belle rencontre Inter-génération, il nous reste cette mosaïque chargée d'Amour, de Partage, de Sagesse, de Calme et de Bonheur.

Paroles recueillies des Enfants du Périscolaire de Castellane, encadrés par Nicole, Laurence et Betty :

Ambre : « Une rencontre amicale, avec une résidente, nous nous sommes entraîdées ».

Kylian : Moment de partage, j'ai pu réaliser cette mosaïque avec Odette, Marc et Guitou ».

Thibault : Cela m'a apporté de la sagesse car nous pouvions discuter sans crier. J'ai aimé ! »

Laura : C'était sympa, j'ai pu créer un lien avec Mme Rosignol ».

Sarah : Moment de bonheur car nous étions tous ensemble. J'ai adoré ».

Mattéo : J'étais heureux, il y avait du plaisir et des rires.

Mélie : Moment calme, il n'y avait pas de bruit, pas de dispute, j'ai aimé ».

Raphaël, Timéo et José ont également adoré ces moments de partage.

Merci à Jocelyne, Danielle, Alexia et Olivia pour leur accueil chaleureux et à la Société Chaix qui a fourni gracieusement le matériel.



VOYAGE SCOLAIRE

L'ÉCOLE EN BATEAU SUR LA PÉNICHE CARABOSSE

Du lundi 21 mars au vendredi 25 mars 2016, les CMI/CM2 de l'école élémentaire de Castellane sont partis 5 jours sur le Canal du Midi (classé au patrimoine de l'humanité par l'UNESCO) entre Béziers et Agde.

Balade sur le pont canal à Béziers (les écluses de Fonsérannes sont en travaux), promenade et observation de la faune dans « la petite Camargue », recherche de coquillages et pique-nique



sur la plage, visite et animation scientifique à l'aquarium du Cap d'Agde, passage d'écluses, navigation sur l'Hérault..., repas et jeux de société dans la joie et la bonne humeur... ; autant de moments agréables partagés par des élèves qui en gardent un excellent souvenir (« puisqu'ils n'ont pas coulé pendant la navigation »).

Merci à tous ceux qui ont contribué à rendre cela possible.

Les élèves et leur enseignante.

LA COURSE CONTRE LA FAIM

Le collège du Verdon, l'école primaire de Castellane et leurs élèves se sont mobilisés pour soutenir Action contre la Faim, le 19 mai 2016. En effet, 275 000 jeunes dont 160 élèves du collège du Verdon et une vingtaine de l'école primaire étaient sur la ligne de départ à l'occasion de la 19^{ème} édition de la Course contre la Faim. Cet événement pédagogique et sportif permet à Action contre la Faim de sensibiliser et mobiliser chaque année des milliers de jeunes à un fléau qui tue encore environ 1 million d'enfants de moins de 5 ans : la sous-nutrition aiguë sévère.

Pour cette demi-journée sportive, citoyenne et solidaire, ces élèves castellanais ont suivi un parcours tracé sur le stade Jules Saurin. Parrainés par leurs parents, voisins et amis qui leur promettent une petite somme d'argent pour chaque tour de stade parcouru, ils apporteront concrètement leur aide aux populations qui souffrent de la faim. En amont du 19 mai, toutes les classes participantes au projet ont assisté à une séance de sensibilisation d'une heure animée par un intervenant d'Action contre la Faim qui leur explique de façon simple les causes de la faim, l'ampleur du problème et les solutions pouvant être

apportées. Dans le cadre de cette sensibilisation, un pays est mis en avant afin d'exposer la situation de manière plus concrète. Cette année, les élèves ont découvert une vidéo tournée sur les programmes d'Action contre la Faim en Haïti, où l'association met en œuvre des programmes nutritionnels et d'accès à l'eau auprès des populations vulnérables.

En 2015, plus de 3,6 millions d'euros ont été collectés grâce à la détermination des 275 000 élèves participant. Ces fonds ont permis de soutenir les programmes de l'association au Burkina Faso, en Ethiopie, en Haïti et dans nos missions en République Centrafricaine. Cette année, les bénévoles, les enseignants et les salariés d'Action contre la Faim se sont tous mobilisés pour encourager ces centaines de milliers de jeunes à se dépasser et à apporter une aide toujours plus importante aux victimes de la faim. Les fonds collectés seront notamment reversés aux programmes d'aide d'Action contre la Faim en Haïti.

Les enseignants et surveillants du collège du Verdon ont participé activement à la réalisation de cette course pour laquelle les jeunes n'ont pas hésité à se motiver pour la bonne cause.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ !

Comme chaque année, l'office de tourisme de Castellane vous a concocté un été riche en animations dont voici les temps forts.

L'été sera évidemment placé sous le signe de la musique et de la danse avec les Mercredis Musicaux !

En juillet et août, découvrez, chaque mercredi soir, à 21h, un concert dans un lieu typique de Castellane qui fera danser petits et grands.

Un cocktail d'artistes, d'influences et de style divers. Il y en a pour tous et pour tous les goûts. Au programme cette année :

- 6 juillet : Les Fantacoustiques, groupe local de reprises acoustiques de standards français et internationaux.
- 13 juillet : T3rtio, un trio de copains unis par la même passion : passer un bon moment autour de la musique et des standards de la pop-rock !
- 20 juillet : Le cri du poisson, groupe local qui vous fera découvrir sa musique psycho-blues aux accents reggae et dub.
- 27 juillet : Groupe en attente - ce sera quoi qu'il en soit une belle surprise !

- 3 août : Liane Edwards, un mélange de country, rock des 70's et bluegrass. Laissez-vous transporter en Caroline du Nord !

- 10 août : Tonton Grenade, retour dans les années 50 avec ce groupe de rockabilly !

- 24 août : Pa'Gozar El Son, laissez-vous transporter jusqu'à Cuba et ses rythmes latins endiablés !

- 31 août : Over and out, groupe castellanais qui proposera ses compositions pop/rock françaises et anglophones pour clôturer de fort belle manière ces mercredis musicaux.

Nous nous retrouverons ensuite pour la traditionnelle fête de la Libération, le mercredi 17 août, avec une soirée électro du groupe « White DJ's » qui vous emmènera jusqu'au bout de la nuit !

Enfin, ne manquez pas le vide-grenier mensuel ! Les 19 juin, 10 juillet, 14 août et 11 septembre, amis chineurs, vous trouverez forcément votre bonheur.

Mathieu Fraisse - Pôle Animation





LE RÉSEAU VERDON TOURISME POURSUIT SON ACTION

L'organisation touristique du Pays A3V est en constante progression depuis 2011, date à laquelle une stratégie de coopération à l'échelle des 6 offices de tourisme jalonnant le territoire a été instaurée. Cette mise en réseau a abouti à des résultats visibles avec notamment une harmonisation de la stratégie numérique de promotion et la mise en ligne en 2015 d'un site portail commun : www.verdontourisme.com.

Cette solution numérique doit désormais s'appuyer sur des nouveaux outils et une stratégie marketing et média ciblée, offensive et coordonnée permettant au réseau d'offices de tourisme d'asseoir son positionnement et sa notoriété comme destination touristique majeure en Région PACA.

Pour ce faire, les 6 Offices de Tourisme (Val d'Allos, Colmars-les-Alpes, St-André-les-Alpes, Annot, La Palud-sur-Verdon et Castellane) ont déposé une demande de subvention auprès de l'espace valléen du Pays A3V ayant pour objet principal la « Structuration d'une Destination touristique : déploiement d'une stratégie de promotion commune et harmonisée par la mise en réseau des Offices de tourisme du Pays A3V ».

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Développer des approches innovantes en matière de promotion touristique grâce au numérique
- Doter la marque de territoire des moyens et d'outils de communication nécessaires pour ancrer sa visibilité sur le long terme et pour matérialiser la Destination ;
- Organiser et mettre en œuvre une promotion globale, harmonisée et structurée des richesses du territoire dans une optique de meilleure lisibilité pour les clientèles ;
- Développer une promotion collaborative grâce à la mutualisation des outils, des investissements et grâce à la mise en cohérence des méthodes de travail ;
- Développer la capacité des

territoires à accroître leur notoriété et leur visibilité sur le web, à fournir de nouveaux services aux clientèles touristiques à s'adapter aux clientèles étrangères et à impliquer les professionnels du tourisme dans les projets de territoire

- Pérenniser le réseau d'Offices de tourisme et la coordination de leur démarche collective qui assure la cohérence de la destination et crée une synergie propice à l'émergence de nouveaux projets, la professionnalisation des acteurs et la qualité de service à destination des visiteurs.

Si les résultats définitifs concernant l'attribution de ces fonds européens ne devraient être connus qu'en septembre prochain, le réseau Verdon Tourisme a d'ores et déjà identifié plusieurs actions prioritaires à mettre en place :

- Animation et coordination du projet sur le volet numérique et marketing
- Développement des outils numériques pour garantir l'adéquation entre les actions de promotion/commercialisation et les modes de consommation touristique
- Développement des contenus multimédias nécessaires à l'ensemble des actions de promotion
- Doter Verdon Tourisme des moyens et outils de communication nécessaires pour ancrer sa visibilité sur le long terme.
- Définition d'une stratégie d'accueil numérique

Aussi, même si l'organisation territoriale devrait être amenée à évoluer d'ici 2017 dans le cadre de la loi NOTRe et du transfert de la compétence tourisme à l'intercommunalité, les acteurs du tourisme, conscients de la concurrence accrue et des besoins d'évolution permanents, poursuivent leurs actions afin de valoriser toujours au mieux le Verdon et notre Destination touristique.

Faustine VILLARON
Responsable



LES PIQUE-NIQUES PARTAGÉS, UN MOMENT CONVIVAL POUR ÉCHANGER ET DÉCOUVRIR LES JARDINS DE LA TOUR !

Cette année encore l'Office de Tourisme de Castellane proposera une visite de notre ville et de partir ainsi à la recherche de la plume de Boni, tout en prenant le temps de découvrir et d'observer les caractéristiques architecturales et autres lieux phares de notre belle cité.

En juin (du 17 au 30) et en septembre (jusqu'au 9), la visite aura lieu tous les vendredis de 10h à 12h. Le rendez-vous passera au jeudi en fin d'après midi de 17h à 19h en juillet et août.

Cette visite ne s'adresse pas seulement aux estivants, toujours curieux de faire plus ample connaissance avec leur lieu de séjour, mais aussi aux locaux qui ne connaissent pas toujours tous les petits détails de l'histoire de notre ville et qui ont souvent une petite anecdote à partager enrichissant ainsi ce moment de culture.

Ainsi environ deux heures de déambulation permettent d'en savoir davantage sur Castellane, ville active et commerçante jusqu'au début du siècle pour ensuite voir sa population légèrement décliner et être à présent une station estivale à l'entrée du Grand Canyon, reconnue pour les sports d'eau vive et la randonnée, ses animations estivales qui la rendent si dynamique sans oublier son soleil qui donne envie de profiter, de farnier...

Nouveauté pour l'été 2016, une visite des jardins de la Tour Pentagonale, nouvellement restaurés sera organisée chaque mardi soir de juillet et août, de 17h à 19h. Cet écrin de verdure enserré dans les remparts et surplombant la ville offre une vision d'ensemble sur le village, la vallée du Verdon et les sommets environnants. C'est aussi un espace qui est resté longtemps « dans son jus » et dont le patrimoine bâti a été rénové par l'association Acta Vista dans le cadre d'un chantier école du patrimoine, en partenariat avec la Commune de Castellane. À présent, l'endroit est ouvert à tous, accessible à partir du sentier du Roc, excepté le bas du site des Jardins qui reste fermé

au public pour raisons de sécurité, un mur de terrasses étant tombé.

Ainsi, pour profiter de ce petit coin de verdure et en faire un lieu vivant, un pique-nique partagé sera organisé à la fin des visites, soit tous les mardis soir de juillet et août. Le principe est simple : chacun apporte un petit quelque chose à grignoter et/ou à boire et le partage avec les autres participants. Ce moment convivial permet des échanges plus authentiques entre tous : estivants, habitants, saisonniers... C'est l'occasion pour vous, résidents sur le territoire de venir à la rencontre de ceux qui l'ont choisi pour leurs vacances et échanger avec eux sur vos bons plans et astuces pour le découvrir ! N'hésitez pas à venir dans les Jardins, visitez, prenez le temps, discutez et profitez de la vue.

À la suite de cette pause gourmande, la soirée continuera avec la nocturne des commerçants. La solution pour faire ses achats « à la fraîche », comme on dit ici !

Vous voyez comme le temps s'écoule tranquillement avec les occupations culturelles et ludiques proposées par votre Office de Tourisme de Castellane, alors profitez-en, l'été est de retour !

Béatrice GIRAUD - Pôle Culturel





OUVERTURE AU PUBLIC DE L'ÉGLISE SAINT VICTOR

L'église Saint Victor a été restaurée lors de chantiers successifs commencés voilà plus de vingt ans. Les derniers travaux importants se sont terminés en septembre 2013. Depuis, même si l'église n'est pas encore ouverte au public, la Commune continue ses actions pour rénover et embellir l'édifice. Ainsi, des objets mobiliers, trois bustes reliquaires et quatre tableaux ont été restaurés en atelier et remis en place, avec l'aide des services de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles et Unité Territoriale de l'Architecture et du Patrimoine), de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et du Département des Alpes de Haute-Provence. Par ailleurs, le retable datant du 18^{ème} siècle installé dans la seconde nef doit encore être rénové, le projet a reçu une subvention du service Patrimoine de la Région. Également, à la demande de la Commune, Michel Trubert, Architecte en Chef des Monuments Historiques qui a suivi les chantiers de restauration, a réalisé une étude de mise en valeur par la lumière de l'église Saint Victor. Cette étude servira de base pour faire des petits aménage-



ments chaque année. Enfin, des travaux d'entretien sur la façade sud (mise en place d'une gouttière, reprise des emmarchements et pied de façade) devraient être engagés à l'automne 2016, les subventions ayant été acquises sur ce dossier.

Même si tout n'est pas fini, la Commune veut donner la possibilité aux Castellonais et aux visiteurs de pouvoir admirer l'intérieur de l'édifice.

Ainsi, l'église Saint Victor sera ouverte au public en journée à partir du 1^{er} juillet jusqu'au dimanche 18 septembre (Jour-

née Européenne du Patrimoine). Pour rappel, Béatrice de l'Office de Tourisme propose des visites guidées de la ville et de l'église en juin et septembre le vendredi de 10h à 12h et en juillet et août le jeudi de 17h à 19h, rendez-vous devant la Maison Nature & Patrimoine.

Des panneaux expliquant l'histoire de l'édifice et les chantiers de restauration seront installés. On compte sur vous tous pour faire de l'église Saint Victor un lieu de respect et de recueillement et un lieu de visite montrant la richesse du patrimoine de Castellane.

TRAVAUX À LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU ROC

Depuis trois ans, la Commune de Castellane a le projet de restaurer les extérieurs de la chapelle Notre-Dame du Roc. En effet, cet édifice est l'emblème de la ville et mérite de retrouver toute sa splendeur. Après plusieurs difficultés dans le montage du dossier et une première consultation en janvier 2015 rendue infructueuse car bien au-dessus du budget prévu par la Commune, on devrait enfin voir aboutir ce projet. En effet, ce projet n'est pas simple à mettre en œuvre notamment à cause de l'accès uniquement piéton de la chapelle et la nécessité d'hélicopter tous les matériaux en montée et en descente.

Dans le cadre d'une procédure obligatoire de marché



public vu le coût des travaux, la consultation est en cours et les entreprises devraient être choisies début juillet. Les travaux prévus portent sur la réfection des enduits des façades avec la mise en place de gouttières, la révision des toitures, la reprise des portes et fenêtres, la mise aux normes du paratonnerre et si le budget le permet, la restauration des vitraux.

Pour mener à bien ce projet, la Commune a fait appel au Service Architecture de la Communauté de Communes du Moyen Verdon. Ainsi, depuis la conception du dossier de consultation des entreprises, les choix et options de travaux jusqu'au suivi et à la fin du chantier, c'est grâce à cette collaboration active que le dossier avance. À noter

que la chapelle Notre-Dame du Roc étant située dans le périmètre du site classé du Roc, tous les travaux seront suivis et validés par Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France. Au niveau du calendrier, le chantier est prévu à l'automne 2016 et l'accès aux abords de la Chapelle Notre-Dame du Roc devrait être interdit pendant les travaux. Cela laissera tout de même la possibilité d'accéder au Roc. La Mairie ne manquera pas de donner des informations sur ce point dès que l'organisation des travaux sera fixée.

Enfin, ce projet ne pourrait pas voir se concrétiser sans la participation de tous les partenaires, la Commune

souhaite ici remercier encore une fois tous ceux qui donnent de leur temps et qui soutiennent financièrement ce projet de restauration : l'État à travers la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement; la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur; le Département des Alpes de Haute-Provence; la Fondation du Patrimoine; l'association des Amis de Notre-Dame du Roc et enfin, tous les généreux donateurs qui ont soutenu le projet en participant à la souscription. D'ailleurs, la souscription est toujours ouverte et si vous le souhaitez, vous pouvez encore soutenir ce projet.

Pour toute information, contacter la Mairie 04 92 83 60 07

DES SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES DANS LE SITE DE PETRA CASTELLANA

En empruntant le chemin du Roc, vous passez à côté des vestiges de l'ancienne ville de Castellane, Petra Castellana. Le site de Petra Castellana est mentionné dès le X^{ème} siècle dans les archives. Cet habitat est créé après le déplacement de l'agglomération antique du quartier Notre-Dame vers les hauteurs du Roc, puis progressivement abandonné vers le XIII^{ème} siècle, dans la seconde moitié du Moyen Âge. Il est dominé par le Roc de Castellane, où se trouvait la fortification des Barons de Castellane.

Du site de Petra Castellana, il reste encore des traces visibles de bâtis tels que la façade Sud de la chapelle Saint André du Roc, des éléments du rempart et de tours de défense. Construite sur le même principe que la ville de Castellane, Petra Castellana était protégée par un mur d'enceinte, et sa situation perchée donnait la possibilité de « voir venir l'assaillant ». Ainsi, avec le site de Petra Castellana, on peut se replonger dans l'histoire mouvementée de Castellane et de ses Barons, des guerres et victoires pour s'approprier ce petit bout de territoire, situé très stratégiquement sur le Verdon avec notamment le pont du Roc, seule voie de communication qui permettait de franchir la rivière.

Afin d'approfondir les connaissances sur ce lieu important au Moyen Âge, sous l'impulsion de Mathias Dupuis, responsable du Service Départemental d'Archéologie (SDA) des Alpes de Haute-Provence, une campagne



de sondages est organisée du 6 au 18 juin, dont l'objectif est de proposer des relevés du site et une datation pour la construction de l'enceinte de Petra Castellana, dont l'élévation atteint par endroit 7 mètres de hauteur. C'est Vincent Buccio, archéologue employé par le SDA, qui est en charge de suivre ce dossier et d'encadrer une vingtaine de bénévoles venus de la France entière participer au chantier. Les Services Techniques de la Mairie prêtent main forte en nettoyant et débroussaillant certains endroits repérés au préalable par Vincent Buccio. Puis, pendant

le chantier, une mini pelle est présente pour faire une tranchée dans le site de Petra Castellana qui va servir à installer une conduite pour alimenter en eau le chantier de restauration des extérieurs de la Chapelle ND du Roc. Quelles suites après les sondages archéologiques ? La Commune a déposé un dossier de demande de financement pour tout un programme sur trois ans de consolidation de certains vestiges et de valorisation du site de Petra Castellana, en partenariat avec le SDA, dans le cadre du programme européen ALCOTRA. La réponse est attendue pour l'automne 2016 en espérant que le projet soit retenu. Cela permettrait d'avoir une vraie offre patrimoniale cohérente et belle avec l'église Saint Victor, les Jardins de la Tour, le site de Petra Castellana et la chapelle Notre-Dame du Roc, sans oublier tous les autres édifices et éléments du petit patrimoine bâti présents à Castellane et dans les hameaux !



PRENEZ LE TEMPS DANS LES JARDINS...

Les Jardins de la Tour sont situés à l'intérieur des remparts qui, depuis le Moyen-Age, protègent la ville des assaillants. Quatorze tours font partie de l'enceinte médiévale dont la plus célèbre est la Tour Pentagonale construite en 1385.



Depuis les Jardins, la vue y est magnifique de tous côtés : à l'est, s'élèvent le Roc et la célèbre chapelle Notre-Dame ; au sud, le clocher de l'église Saint-Victor se détache d'une mosaïque de toitures ; à l'ouest, la Tour de l'Horloge indique l'entrée de la ville ; et enfin, on distingue au loin la vallée du Verdon et le cirque majestueux de montagnes.

D'une surface de 2400 m², les Jardins de la Tour ont été aménagés en terrasses appelées ici « restanques ». Ce sont des murs de retenue construits en pierres sèches qui permettent de créer sur le dessus une terrasse plate et destinée à être cultivée. Cette technique d'aménagement se retrouve dans la plupart des terroirs à forte pente. En regardant bien, on peut encore distinguer des « restanques » jusqu'au sommet des montagnes et collines voisines.

Au 18^{ème} siècle, les Jardins de la Tour étaient des jardins bourgeois avec le bassin de fontaine, une treille, la vue splendide sur la ville et la Tour Pentagonale transformée à l'époque en pigeonnier. Le site des Jardins a été cultivé et entretenu jusqu'à la fin des années 1980. La nature avait ensuite repris peu à peu ses droits, les hautes herbes et ronces prenant la place des anciennes cultures. Depuis les années 2000, la Commune de Castellane met en oeuvre des actions pour redonner aux Jardins de la Tour toute leur splendeur : l'acquisition de parcelles pour

être propriétaire de l'ensemble du site, des réflexions et projets d'aménagement, l'organisation des chantiers de bénévoles pour restaurer les murs de terrasse, un appel auprès des habitants pour participer au nettoyage du site.

En 2015, un grand chantier de restauration du site est mené pendant un an, en partenariat avec la Communauté de Communes du Moyen Verdon et l'association Acta Vista, comprenant la réfection de deux tours, d'un cabanon, de restanques et d'une partie du rempart. Et ce n'est pas fini... Un chantier de restauration de murs de restanques est en cours interdisant l'accès au public à toute une partie du site pour des raisons de sécurité.

Les Jardins, c'est aussi un lieu de vie et de rencontres : avec le Parc naturel région du Verdon, on plante des arbres issus de variétés anciennes et locales de fruitiers dans le cadre d'un « Verger Conservatoire » ; avec l'AEP et la section Bricorigolo, on installe des mobiles dans les arbres et les tours ; avec la Maison Nature & Patrimoines et l'Office du Tourisme, on fait des visites et sorties Nature ; avec la médiathèque, on écoute des contes ; avec l'association des Filles du Kfé 2.0, on partage un repas, on échange des livres ; avec l'association Art et Culture Fabri de Peiresc, on organise une conférence ; avec le Collège de Verdon, on monte un projet de parcours éducatif et culturel. Bref, il y a de la place pour tout le monde dans les Jardins !

Si vous êtes intéressés pour faire un atelier de dessin, d'aquarelle, de pratique de yoga ou toute autre proposition, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

d'un panneau d'information et l'organisation générale du chantier par Marjorie Salvarelli ;

- la Commune de Castellane qui finance les matériaux, aide à l'organisation technique et la communication autour du chantier ;
- l'association des Amis de la Baume et de Blaron

CHANTIER DE RESTAURATION DU FOUR DE BLARON, 2^{ÈME} SESSION

En octobre 2015, un premier chantier de bénévoles a permis la restauration de la toiture du four de Blaron. Ce type de chantier est le fruit d'un partenariat entre :

- le Parc naturel régional du Verdon qui prend en charge l'encadrant technique Philippe Bertonne, la réalisation

qui s'occupe des repas des bénévoles et participe au chantier.

En 2016, on remet le couvert ! Cette fois-ci, c'est autour d'un chantier de réfection des enduits de façade du four, en utilisant des matériaux et techniques traditionnels liés au plâtre et la chaux. Le chantier affiche complet depuis fin mai et c'est une vingtaine de bénévoles, venant de toute la région Provence Alpes Côtes d'Azur, qui va se retrouver du 24 au 26 juin, à Blaron pour finir de restaurer le four. Ce sont les enduits extérieurs et intérieurs qui seront restaurés entièrement. Egalement, pour finir la rénovation du four, les Services Techniques municipaux



ont mis la main à la pâte en réalisant une nouvelle porte et un fenestron en bois qui seront posés lors des travaux. C'est grâce à ce partenariat entre tous les acteurs que ce projet peut voir le jour.

Les chantiers participatifs à l'initiative du Parc du Verdon, soutenus financièrement par la Région PACA, sont de vrais moments d'apprentissage de techniques traditionnelles et d'échanges chaleureux le tout autour de la restauration concrète d'un patrimoine bâti.

Bientôt on pourra déguster du bon pain et de la fougasse cuits dans le four de Blaron !



DEMANDEZ LE PROGRAMME 2016 DE LA MAISON NATURE & PATRIMOINES !

Le samedi 2 Avril 2016, la Maison Nature & Patrimoines a lancé sa saison avec l'inauguration de l'exposition temporaire « Habiller les tout-petits », montrant les vêtements et objets utilisés pour les jeunes enfants de la fin du 19^{ème} siècle jusqu'aux années 1970. Les collections



textile de l'association Petra Castellana ont été mises en valeur et les visiteurs ont pu voir, avec un brin de nostalgie, robes, bonnets, chaussons, poupée, landaus, « youpala » en bois, biberons, langes,... De plus, un atelier

de couture animé par Cléo Helsmoortel a permis à chaque enfant de repartir avec son propre doudou personnalisé selon l'envie. En mai, changement d'exposition temporaire et c'est un artiste local qui a pris possession des lieux afin de présenter ses œuvres dans le cadre de l'Art de Mai 2016. AMHA, connu

sous le nom d'Armel Aubert a donc inauguré le 13 mai son exposition « Intériorités » constituée de peintures au pastel gras et d'œuvres en bois. Deux autres expositions temporaires, toujours gratuites, vont se succéder :



du 14 juillet au 18 septembre, vous pourrez admirer les œuvres de l'artiste Yvette Caro et du 20 octobre au 2 novembre une exposition sur les vergers sera proposée en partenariat avec le Parc du Verdon et l'association Petra Castellana.

En quelques mots, le programme d'animations 2016 de la Maison Nature & Patrimoines : la Nuit des Musées le 21 mai ; les « Rendez-vous aux jardins » le 3 et 4 juin avec théâtre, troc de livres, balade contée, installation de mobiles et spectacle ; du 10 au 12 juin, participation à la Fête de la Transhumance ; et puis à la rentrée, le 17 et 18 septembre, rendez-vous pour les Journées Européennes du Patrimoine ; le 25 septembre, la Fête du Parc du Verdon à Trigance ; les Rencontres du Moyen Verdon à St André les Alpes (1^{er} et 2 octobre) et à Castellane (22-23 octobre) ; et enfin, les Rendez-vous de l'Automne pendant vacances de la Toussaint. On ne va pas s'ennuyer !

Cette année encore, la Maison Nature & Patrimoines

organise en juillet et août des « Sorties Nature » sur le thème de la géologie les jeudis matins (9h30) et sur la compréhension des paysages du Verdon les vendredis matins (9h30). Deux fois par semaine, des animations enfant sont également proposées pour les 6-12 ans. Au programme : découverte des vautours le mercredi (15h-17h) et moulage de fossile le vendredi (15h-17h). Et sans oublier le musée Sirènes et Fossiles, le musée du Moyen Verdon avec une exposition sur le Centenaire de la Première Guerre Mondiale et le Relais du Parc naturel régional du Verdon.

Toute l'équipe est là pour vous accueillir, vous conseiller, vous faire découvrir le territoire autrement. À noter que du 12 juin au 18 septembre, ouverture tous les jours, sauf les samedis en juillet et août.

Pour plus d'informations :
www.maison-nature-patrimoines.com
Tél. 04 92 83 19 23

EXPOSITION SUR LES BARRAGES EN 2017 À LA MAISON NATURE & PATRIMOINES

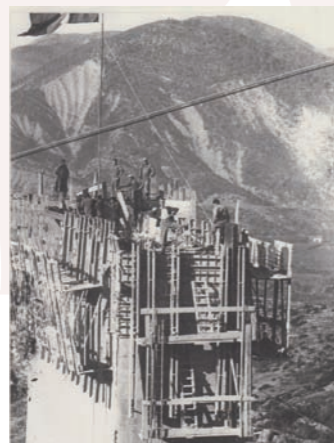
L'association Petra Castellana organise pour les années 2017 et 2018 une nouvelle exposition qui sera installée au 2^{ème} étage de la Maison Nature & Patrimoines et qui portera sur les barrages et lacs de Castillon et Chaudanne et plus largement sur l'aménagement de la vallée du Verdon. Dans le cadre de cette exposition de nombreuses recherches en archives ont été menées afin de trouver des informations fiables et concrètes sur l'histoire de ces deux barrages.

L'exposition veut mettre en lumière les différents événements majeurs qui ont marqué la construction de ces deux édifices datant de 1945 pour Castillon et 1952 pour Chaudanne : des réalisations révolutionnaires à l'époque du point de vue technique et éléments bâtis faisant partie du décor de nos jours. Les différents documents exploités aux archives nous donnent de précieuses informations sur la construction des barrages, les ouvriers, les plans de construction mais également sur une vie locale

très animée qui s'était développée grâce au chantier. Plusieurs enquêtes orales sont également effectuées pour mieux comprendre le ressenti de chacun par rapport à l'histoire.

Afin de monter cette exposition, nous recherchons activement tout objet susceptible d'avoir un lien avec les barrages (archives, photographies, outils). N'hésitez surtout pas à nous contacter si vous en possédez et si vous êtes partant pour les prêter pour la durée de l'exposition.

Mail : petracastellana@free.fr
Tél. : 04 92 83 71 80 ou 04 92 83 19 23



ÇA BOUGE DANS LES COLLECTIONS DE PETRA CASTELLANA !

Que trouve-t-on dans des réserves d'un musée ? Des objets, certes, mais pas que !

Depuis 1992, des mains s'activent régulièrement pour faire vivre les collections de l'association Petra Castellana composées aujourd'hui de 15000 pièces se regroupant autour de la grande thématique de la vie quotidienne : agriculture, artisanat, textile, livres, photographies et bien d'autres encore. Toutes ces collections donnent à voir et à comprendre l'histoire du territoire et même bien au-delà, son identité.

L'authenticité de la collection est garantie par sa provenance. Ces objets sont en effet uniquement issus de dons ou de dépôts de la population. Ce sont donc des témoins uniques. Ils ont servi à retourner la terre, travailler le bois, filer la laine, fabriquer le pain ou encore réparer les chaussures de nos anciens.

Pour autant, faire parler un objet demande du temps et beaucoup d'investissement. L'association est en charge de cette mission. Cette année, en partenariat avec la Communauté de Communes du Moyen Verdon et la Commune de Castellane, l'association a souhaité poursuivre ce travail et un service civique de 8 mois a été créé. Jusqu'à mi-novembre, Pierre-Emmanuel GARNIER est en charge de poursuivre l'inventaire, continuer la réflexion sur la conservation et la valorisation des collections et enfin de suivre le projet de création de réserves à Saint André-les-Alpes. Ce projet implique cependant en amont la création d'une commission d'acquisition pour les collections appartenant à Petra Castellana. Composée de membres de l'association et d'autres bénévoles passionnés, elle sera en charge d'assurer le lien entre les futures acquisitions et les orientations scientifiques prises par l'association.

Ce travail sur les collections constitue la base des expositions. Ainsi, vous était présentée jusqu'au 11 mai dernier l'exposition « Habiller les tout-petits » : du bonnet de baptême de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à la robe à fleurs des années 1950, cette exposition a permis de poser un regard sur l'évolution de l'habit chez les plus jeunes pendant un demi-siècle.

À savoir que présenter ces pièces est aussi une manière pour l'association d'assurer un suivi auprès de ses collections : contrôler les objets, les nettoyer, approfondir le travail de recherche et de continuer le travail sur l'inventaire.

L'année dernière, dans ce cadre de l'inventaire, plusieurs thématiques avaient été traitées dont l'archéologie et la bibliographie, qui sont venues s'ajouter aux thématiques faites les années précédentes. Cette année c'est au tour des objets en fer blanc, une manière pour l'association de s'approcher de la grande thématique de l'outillage, témoins des activités pratiquées à Castellane et ses environs.

Une de ces activités vous sera justement présentée lors des Rencontres du Moyen Verdon qui à l'occasion de leur 10^{ème} anniversaire auront lieu à la fois sur Saint André-les-Alpes le WE du 1^{er} et 2 Octobre sur la thématique des draperies et Castellane les 5 et 6 Novembre. Notez la date dès à présent ! À Castellane nous partirons sur les traces des vergers.

À l'occasion, une exposition sur le travail autour des vergers vous sera présentée à la Maison Nature & Patrimoines. À cela s'ajouteront des visites de séchoirs à prunes dans les hameaux et la ville de Castellane. En lien direct, Éric FABRE Maître de Conférences à l'université d'Aix-Marseille vous présentera son travail sur le commerce des fruits en Haute Provence à l'époque moderne. Ces rencontres sont à chaque fois des moments de convivialité.





ADMR

Castellane a tenu son Assemblée Générale le mardi 31 mai 2016. On notait la présence de Monsieur Jean Pierre TERRIEN, Maire de Castellane, Monsieur Henri BELISAIRE, Maire de la Garde, Mme Lise HAULBERT Conseillère Municipale de Peyroules, l'ensemble du Conseil d'Administration, Madame Valérie DEPRAD, Directrice de la Fédération ADMR de Digne, Madame Nadine GRAC, Présidente de l'ADMR de la ville d'Annot ; ainsi, bien-sûr, que de nombreux salariés et bénéficiaires.

L'ADMR, compte 12 bénévoles, 12 salariés, 65 clients. Elle couvre Castellane-Eoulx, Demandolx, La Garde, Soleilhas et Rougon pour lesquelles elle propose tant l'aide à la constitution de dossiers (APA, Carsat, CAF) que les interventions de salariés à domicile (aide aux repas, ménage, repassage, accompagnement des personnes, aide aux transports) 7 jours sur 7. Une secrétaire salariée, Madame Lucie BRUNA, gère les plannings, coordonne l'équipe et reçoit au 126 boulevard Frédéric Mistral (lundi & vendredi 9h/12h, 14h/17h) Tél. 06 42 12 25 99.

CASTELLANE EN FÊTES

Un nouveau Comité des fêtes a repris le flambeau avec une équipe dynamique présidée par Julie Chalve.

Castellane en fêtes a effectué plusieurs animations « soirée 80, concours de belote, Fête patronale, feu de la St Jean etc. »

La fête patronale a débuté par l'aubade au Maire devant la mairie animée par l'association « Halley » suivie d'un bal.

Samedi après la messe au Roc les amis du Roc ont offert l'apéritif et la fougasse. L'après-midi des animations gratuites étaient organisées pour les enfants sur la place Marcel Sauvage. Un apéritif offert par le comité a un peu dynamisé l'après-midi. Le traditionnel bal avec l'orchestre THE PICK BASS HELL des années sixties a animé la soirée.

Dimanche après la messe et le dépôt de gerbes, un apéritif était



12 bénévoles composent le bureau : Mme ERBI : Présidente, Mme CAPON : Vice-présidente, Mme KETTENMEYER : Trésorière, M. RIVET : Secrétaire, M. PAYSANT, M. BELISAIRE, Mme BRONDET, Mme GAS, Mme BREMOND, Mme MARTIN, Mme MOUNARD, Docteur BIZOT-GATALDI : bénévoles ; 12 aides à domicile, dont 3 Auxiliaires de Vie, sont au service des personnes, pour aider chacun à mieux vivre chez soi. Il existe également un service de téléassistance (Filien) et une aide au retour après hospitalisation. « La présidente a rappelé la volonté de l'ADMR de répondre à toutes les personnes ayant besoin de ses services, tout en travaillant sur la qualité de la prestation et de la professionnalisation de ses salariés.

Cette année nous ouvrons notre Assemblée Générale avec satisfaction car nous sommes excédentaires grâce à une gestion très rigoureuse, la mise à disposition par la mairie des locaux et la participation des maires des communes avoisinantes ». Elle a souligné également l'importance du travail des bénévoles et a fait un appel à toute personne intéressée pour intégrer l'association sera la bienvenue».

offert par la mairie à toute la population. Le défilé de chars et la démonstration de karts de l'après-midi, malgré le mauvais temps ont connu un grand succès grâce à la motivation de l'ensemble des associations et à la dynamique du nouveau comité des fêtes.

« Mairie, Comité des fêtes, Pompiers, Gendarmerie, Parents d'élèves, la Robionnaise, L'AEP, Les Cabotins, Halley, Les Commerçants, Ciel d'été, Mme Silvestrelli assistante maternelle agréée » ont proposé des chars merveilleusement décorés en s'inspirant des personnages de dessins animés.

Un concours de Pétanque et de longue organisé par la boule du Roc présidé par Mr Benoit Fortuna et patronné par le comité des fêtes a connu un vif succès ainsi que l'aïoli du lundi au restaurant « Le Levant ».

Le comité des fêtes tient à remercier l'ensemble de la population, la Mairie, et les associations pour leur aide et de leur implication.

MÉDIATHÈQUE DE CASTELLANE

Il est toujours avec un grand plaisir que l'équipe de la Médiathèque de Castellane vous accueille dans ses locaux.

Depuis le mois de septembre 2015, les enfants de l'école élémentaire sont accueillis dans le cadre des activités périscolaires: des interventions, appréciées des enfants, qui mêlent contes, créations d'objets, écritures d'histoires et découverte de différents ouvrages.

Toutes les classes des écoles maternelles et élémentaires sont accueillies durant le temps scolaire soit

près de quarante rendez-vous depuis la rentrée 2015.

L'inscription à la Médiathèque est gratuite pour les enfants de moins de 16 ans.

Les soirées « De Bouche à Oreilles », lecture à voix haute avec l'association « Les Cabotins » continuent de réunir son public tout au long de l'année. N'hésitez pas à venir partager avec nous ce moment d'écoute et de convivialité.

La Médiathèque est présente à la maison de retraite pour une lecture à Voix Haute tous les lundis.



Le deuxième vendredi du mois, la médiathèque tient une chronique sur les ondes de Radio Verdon à 11h15 : des ouvrages ou des auteurs différents sont présentés.

La Médiathèque vient d'augmenter son fond de plus de 70 ouvrages que nous vous invitons à venir découvrir : BD, romans, livres Large Vision, romans de Science Fiction, Romans Policiers, Documentaires...

Il y en a pour tous les goûts !

« LEI VEISIN DOU PLAN ».

Les Veisins dou Plan, et leurs amis, se sont réunis le vendredi 4 décembre 2015 pour ouvrir une des fenêtres de l'Avent. Comme les années précédentes, en collaboration avec le club « Au Fil du Verdon » une fenêtre a été réalisée, sur le thème des animaux et de la forêt. Une soirée très conviviale, où l'on a pu partager soupe, vin chaud et friandises diverses, tout cela concocté par les adhérents(tes) des deux associations.

Comme cela avait été demandé lors des dernières assemblées générales, une limitation de vitesse a

été mise en place sur la voie communale du Plan de la Palud. Un grand Merci à la Municipalité, qui par cette action, permet de mettre en sécurité les usagers de cette route. Pour continuer dans ce sens, une demande de pose de barrières aux abords du pont sur le Pesquier a été formulée.

Les Veisins se retrouveront, comme chaque été, le dimanche 28 Août, sous les marronniers pour un déjeuner amical, et pour partager souvenirs, anecdotes, ... et une ou plusieurs parties de pétanques.

Bel été à tous !



COMITÉ DE JUMELAGE

Le comité de jumelage poursuit ses actions et objectifs et fait que les liens perdurent entre nos deux cités. Cette année nos amis de Pescasseroli viendront le deuxième week-end d'octobre. Nous espérons trouver suffisamment de familles intéressées par ces échanges pour participer et accueillir nos invités. Sans vous tous, nous ne pourrions pas le faire.

C'est en 2014 que nous sommes allés la dernière fois à Pescasseroli, en petit nombre, c'est bien dommage. Mais les dates choisies ne sont pas faciles avec les aléas de la saison, et il faut aussi profiter pleinement de leur région.

Pour la première fois, en 2009 nous avons organisé la fête de la « Primavera » qui est devenue aujourd'hui la « Fête du Printemps » en partenariat avec l'Office de Tourisme. Cette année, les 14 et 15 mai dernier, nous avons fait venir les lanceurs de drapeaux d'Asti qui ont animé les rues de notre village, un beau spectacle suivi d'un diner italien en musique, quelle ambiance ! Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés durant ce week-end.

Au comité de jumelage il y a aussi les cours d'italien, la participation aux fenêtres de l'Avent.

Si vous voulez nous rejoindre prendre contact avec Mme Marie Claire SILVESTRELLI au 04 92 83 70 21.



VIVRE À CASTELLANE

Après une année 2015 forte en animations les commerçants de Castellane se relancent dans une nouvelle saison, Pâques étant placé très tôt, le manque de touristes au mois d'avril s'est fait sentir et n'aide pas les commerces de nos villages ruraux.

Le mois de mai arrivant, les boutiques réouvrent, les touristes et les motards arrivent le week-end et le centre piéton revit enfin.

Cette année les animations ont commencé par une tombola gratuite avec un panier garni de produits gourmands pour le 1^{er} prix.

Pour la fête des mères malgré la pluie du dimanche, 650 roses ont été distribuées et l'après-midi les commerçants ont participé à l'animation de la ville avec plusieurs véhicules décorés. Une tombola sera organisée du 13 au 19 juin pour la fête des pères.

Les nocturnes des commerces de juillet et août seront reconduits les mardis soirs. Les « jours fous » des commerçants auront lieu les 18, 19 et 20 août avec toujours des promos, des remises et ristournes.

Pour clôturer la saison, le dimanche 11 septembre nous revivrons nos coutumes provençales lors d'une journée avec animations et groupe folklorique.

En novembre le loto et la soirée choucroute seront renouvelés à la salle des fêtes. On clôturera l'année 2016 avec le marché de Noël qui se tiendra sur la place Marcel Sauvaire le dimanche 11 décembre.

Les commerçants sont toujours aussi heureux de vous accueillir lors des festivités ainsi que toute l'année dans leur établissement...

Pour que le village vive, faites vivre vos commerces ruraux.

LA FÊTE DU PÉTARDIER COURONNÉE DE SUCCÈS

Traditionnelle, la fête du Pétardier réveille avec éclat l'hiver Castellanaise. Une nouvelle fois, la foule était ravie et enthousiaste de découvrir ou redécouvrir l'histoire de Castellane.

Les températures douces ont certainement aidé, mais la 430^{ème} édition de la fête du Pétardier a battu son plein tout au long de la journée du dimanche 31 janvier.

Plusieurs centaines de personnes, dont beaucoup costumées à la mode du XVI^{ème}, ont répondu présent, à l'invitation de l'association Lou Pétardier, présidée par Matthias Silvestrelli.

Réveillé à 8h30, par un coup de canon, le village de Castellane est doucement sorti de son silence.

En milieu de matinée, des centaines de visiteurs

ont assisté devant la porte de l'Annonciade à la reconstitution historique jouée par la troupe de théâtre « Les Cabotins » qui a su captiver unanimement son public.

Puis, les spectateurs se sont attardés dans les rues de la vieille ville autour de différentes saynètes, avant de se rendre, vers 12h30 sur la place pour déguster le fameux « hypocras » (breuvage à base de vin parfumé avec des épices dont se régalaient nos ancêtres) servi par la municipalité.

200 personnes au repas

Le repas pris en charge cette année par l'association Lou Pétardier et servi par Les Cabotins était composé de soupe de courge, de lentilles, jambon à l'os, gâteau et compote de pommes.

Ce banquet festif a rassemblé plus de 200 personnes à la salle des fêtes. Personne n'en revient ! La file d'attente était interminable, et malheureusement certains spectateurs n'ont pas pu se régaler de ce repas d'antan.

Pour clore cette journée traditionnelle, la troupe « Les Cabotins » et les troubadours « les Djinjols » ont interprété différentes œuvres théâtrales et musicales et là aussi, les réactions du public servent de jauge : ils sont sous le charme !

Une fois encore, la fête du Pétardier a prouvé qu'elle fait partie des grands rendez-vous festifs.



AU FIL DU VERDON

L'équipe du « Fil Du Verdon » vous proposera de nouveaux modèles pour vos cadeaux de fin d'année.

Elle vous donne rendez-vous courant Novembre pour la Foire, le Marché de Noël devant le magasin « Les Trouvailles ».

Leur Loto se déroulera courant Décembre.

Nous vous disons donc à bientôt et continuons de créer pour vous émerveiller avec nos ouvrages.





CLUB DES AINÉS LA VAILLANTE

Le premier trimestre a été riche en activités :

- Pour Pâques, sous les conseils et astuces de Noëlle Chable « Le Roc Fleuri », les aînés ont confectionné une belle décoration de table. (nid garni de fleurs).
- En avril, escapade sur la Côte d'Azur (St Jean Cap- Ferrat, Monaco).
- En mai, journée champêtre à Jausiers, pique-nique organisé par le Club, une très belle journée ensoleillée avec une visite d'un patrimoine très riche de Barcelonnette.
- Fin Mai, séjour aux lacs italiens.
- En Juin, pour terminer la saison, ballade au « Col des Champs » et repas convivial à « La Petite Auberge » de Castellane.

Le Club a également participé à « Castellane fête le printemps » en confectionnant des pizzas, des fleurs pour les chars de la fête patronale et aussi des décorations pour la fête de la transhumance. Un grand merci à Martine et Jean-Luc pour leurs cours de pâtisserie et leur confection de quiches à l'occasion des différents repas tirés du sac.

Rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures.

CLUB DES AÎNÉS
« CASTELLANE LA VAILLANTE »
Boulevard Saint-Michel - 04120 CASTELLANE



Sortie le 10 mai 2016. Journée champêtre à Jausiers.

PROGRAMME VOYAGES 2016 :

Du 22 Septembre au 23 septembre 2016 : Étang de Thau et le Canal du Midi, organisé par le Club de St André « Lou Roudoulet ».

Le 2 et 3 octobre 2016 : Pétanque 2x2. Castagnade à Cunéo (Italie) organisée par le Club du Haut-Verdon.

11 et 12 octobre 2016 : Pétanque 2x2. Séjour au cœur de la Drôme Provençale organisé par le Club Castellane « La Vaillante ». Prix : 246€

MJC

La MJC de Castellane, dans le cadre de ses activités vous propose des cours :

Anglais - Cuisine - Dessin et Peinture
- Informatique - Photo - Boutis
Couture - Encadrement - Généalogie -
Sortie Découverte.



Le premier dimanche d'octobre, Rallye Touristique.

Pour plus d'informations :
Au local le mercredi
à partir de 17h30 ou 06 77 82 12 30.

Centre Multi-Activités - Chemin Notre Dame- 04120 CASTELLANE

JUDO-CLUB

La 35^{ème} saison du Judo Club castellanais a débuté le 8 septembre 2015.

Les inscriptions judo et taïso (préparation du corps en japonais) ont progressé pour atteindre 77 licenciés.

Les entraînements de judo ont lieu le mardi et le vendredi, ceux de taïso le vendredi.

Le 20 décembre 2015, le loto gastronomique, organisé par le club, a connu son succès habituel.

Le 23 janvier 2016, la cérémonie des vœux se déroulait à Forcalquier, précédée d'un stage technique. Jean-Claude Brondani, 8^{ème} dan et médaillé olympique à Munich a dirigé cette séance. Pour conclure, une discussion s'est engagée entre les judokas présents pour différencier le judo de compétition et le judo « plaisir » pratiqué dans l'ensemble des clubs.

Franck Berenguel et samantha Bernardi ont effectué une démonstration de techniques de sacrifices appréciée de l'assemblée.

Christian Duflot a reçu la lettre de félicitation de la Fédération pour son dévouement. Il a également réussi les KATA 2^{ème} dan.

Aux vacances de Pâques, un stage s'est déroulé à Ganagobie (04) avec la participation de cinq judokas de Castellane.

Le 16 avril 2016, la salle de judo a été baptisée « Dojo José Deneve » en souvenir du 1er professeur bénévole. Les enfants de José, ses amis et de nombreuses personnalités assistaient à la démonstration de judo et au dévoilement de la plaque.

Trois castellanais se sont déplacés à Méolans-Revel les 3 et 4

juin, près de Barcelonnette, pour y effectuer un stage de Taïso : la détente était également au rendez-vous (balade avec accompagnateur, balnéothérapie,...).

Ce même week-end, 3 judokas Christian DUFLOT, Franck BERENGUEL et Samantha BERNARDI se sont déplacés à MEZE (34) pour présenter les épreuves techniques des ceintures noires. Christian DUFLOT réussit le jiu jitsu, Franck BERENGUEL passe avec succès le rendors, le nie jitsu et la technique... les voila proches du 2^{ème} dan. Enfin samantha BERNARDI réussit toutes les unités de valeur qui la conduisent à la ceinture noire. Elle est félicitée par le jury. C'est une performance inédite au club et dans le département à l'âge de 15 ans et 9 mois ! Elle est la 5^{ème} féminine à obtenir ce grade au club, la 19^{ème} ceinture noire et la 1^{ère} ceinture noire technique chez les filles. Bravo à tous les trois, voila une saison qui se termine en beauté !

La remise des ceintures s'est déroulée le 18 juin 2016 au dojo « José Deneve ». Toute l'équipe dirigeante, les professeurs sont remerciés pour leur efficacité et leur passion pour le Judo Club Castellonais.

Du 6 au 12 août prochain, les judokas seront nombreux pour suivre l'équipe de France aux Jeux Olympiques de Rio !





LA SECTION ADO DE L'AEP LE ROC

Le début...

La section ado a timidement débuté le 26 septembre 2015 avec un premier rendez-vous signalé par des flyers distribués sur le net et au collège. Ce jour-là 10 adolescents étaient présents. Nous avons discuté de ce qu'il était possible d'envisager. De nombreux autres rendez-vous ont été établis par la suite. Il y a 20 jeunes inscrits à la section ados, la plupart d'entre eux sont très investis et viennent régulièrement.

Qu'est ce que c'est ?

La section permet aux adolescents, accompagnés de la directrice, d'organiser leurs projets. Cette première année ils ont organisé le tournoi de foot de sixte, dans le but de récolter des fonds pour leur séjour de vacances sur la côte ouest à la découverte du surf et de l'océan. Les rendez-vous permettent aussi de partager des moments d'échanges, de découvertes (de musique, d'autres projets portés par des adolescents, etc.), des discussions spontanées et des débats (les adolescents ont un grand besoin d'expression, de poser leurs questions, d'être écoutés et rassurés...) Lors de ces réunions, les adolescents et la directrice ont rédigé les règles de vie ensemble et les ont signées. Ils ont appris des choses concernant le système associatif et le fonctionnement des accueils collectifs de mineurs (projet pédagogique etc.). Les jeunes sont collégiens et lycéens. Les réunions ont lieu le mercredi soir de 17h à 19h et (hors période de ski) le samedi après midi, soit en extérieur soit dans les locaux du centre multi-activités de la commune.



Actions 2015 / 2016 :

Soirée d'Halloween en partenariat avec l'Office de



Tourisme de Castellane le 24 octobre,- Repas de fin d'année le 23 décembre, - Sorties à Digne au cinéma, - Journée à Valensole pour rencontrer les jeunes de la MJC et voir comment ils fonctionnent et comment ils sont installés,- Émission de radio avec Radio Verdon,- Organisation du tournoi de foot du 1^{er} Mai, - Sortie au concert des tremplins jeunes au centre culturel de Digne,- Sortie à Annot pour l'événement d'escalade Annot à bloc, - Participation à la parade de la fête patronale.



LES PROJETS 2016 / 2017...

Une salle va leur être attribuée, celle ci sera mise à disposition par la mairie. Elle sera un lieu de vie propre à eux, qu'ils pourront aménager et décorer selon leurs goûts et leurs besoins, les réunions et autres rendez vous y auraient lieu. Cela permettra de pérenniser le groupe et la motivation des jeunes, ainsi que de matérialiser l'accueil et la section adolescent. Ils auront de nouveaux projets l'année prochaine, et envisagent de continuer à organiser le tournoi de sixte, et d'autres événements intergénérationnels en partenariat avec les acteurs locaux. Il est également envisagé d'organiser des journées de rencontres avec les autres accueils de jeunes des communes du département.

Le bilan moral...

Le groupe présente une belle cohésion, une bonne entente, et une solidarité qui n'est pas forcément inscrite en dehors de « la section ado ». Les adolescents sont très motivés, sérieux, ils prennent des initia-



tives et ont de bonnes idées, ils sont en demande de « missions » et de responsabilités, ils tiennent leurs engagements, ils excusent leurs absences... Ils sont très investis et fiers, pleins de désirs et en recherche perpétuelle de solutions. Ils sont à l'écoute, curieux et très intéressés (ils ont posé des questions à la directrice après ces stages de formation, posent des questions sur les autres accueils de jeunes existant et sont même aller en visiter d'eux même etc...). Certains ont dit « ça nous a sauvé la vie » « c'est génial que la section ado existe maintenant parce qu'avant il n'y avait plus rien après le centre aéré, et nous on s'ennuie pendant les vacances et on voulait rester au centre aéré ».

Jean-luc Collomp anime la section Running le mercredi, le samedi et ou le dimanche pour les enfants et les adultes, venez-vous renseigner aux permanences de l'AEP les lundis et jeudis de 17h30 à 19h ou au 04 92 83 71 84 - aepleroc04@gmail.com

Ce passionné de course à pied, tient à vous faire passer le message suivant :



Sidelia sur le podium à Gap

« Un message à toutes celles et tous ceux qui se demandent ce que la course à pied pourrait apporter dans leurs vies ?

Tout le monde doit courir ! Nos vies sont pleines de stress. Le meilleur moyen - le seul à mon sens ! - de combattre le stress et d'en éviter les effets négatifs est de courir. 30 minutes par jour, c'est suffisant. On peut laver son corps mais comment lave-t-on son esprit ? En transpirant ! Il suffit de lacer ses chaussures et d'enfiler des vêtements de sport. Et de sortir courir. Chaque jour de l'année. Avant le travail ou après le travail. Hommes et femmes. Courir doit devenir un point de repère universel. »

RAID VERDON AVENTURE

Toute l'équipe du RAID VERDON AVENTURE vous convie à sa 7^e édition. COURSE ORIENTATION CANOE - VTT - TIR À L'ARC Ambiance conviviale et sportive. Orchestré par une équipe de bénévoles investis. Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas

Renseignements

Inscriptions 06 86 85 44 22
www.facebook.com/raidverdonaventure





Du sport de plein air pour tous !!!

Les sommets vous semblent inaccessibles...

CAP'Verdon, Montagne & Partage

vous permet d'y parvenir

Notre but est de **rendre accessible** au plus grand nombre, la **Vallée du Haut et Moyen Verdon**, grâce à **des activités de plein air adaptées**.

Nous nous adressons à un **public aux besoins spécifiques**, momentanés ou pas (handicap moteur, sensoriel, intellectuel, personnes âgées...).

Notre rôle est **d'adapter le matériel et l'activité** en fonction des envies, des besoins et des possibilités de chacun.

Chaque saison son activité :



✂ en **hiver** des sorties **Tandem-ski** (ski assis adapté)

✂ en **été** des sorties **Cimgo**, (VTT de descente Tandem à 4 roues)

✂ Et **tout au long de l'année**, nous souhaitons, par la suite, mettre en place des séances de « **gym pour tous** », individuelles ou collectives.



Nous proposons déjà des activités physiques adaptées à l'hôpital de Castellane, auprès des personnes âgées ainsi que pour les patients de l'unité Postcure.

Nous pouvons également organiser des séances découvertes d'escalade, de rafting ou encore de canyoning que nous adapterons dans la mesure du possible grâce à notre réseau de professionnels de ces activités ainsi que notre connaissance et **notre savoir-faire concernant l'approche sur le handicap**.

Notre équipe d'intervenants se compose de **3 professeurs d'activités physiques adaptées**, chacun avec ses spécificités et ses activités, d'un **formateur-enseignant retraité**, complétée par des **parents** et des **bénévoles**. Nous sommes tous diplômés concernant le pilotage des engins que nous proposons.

Adhérer c'est nous soutenir : physiquement, intellectuellement et financièrement.

Au plaisir de partager des moments inoubliables ensemble.

L'équipe de **CAP'Verdon, Montagne & Partage**

www.facebook.com/capverdon

capverdon04@gmail.com

DEVENIR GENDARME

Force humaine composée de près de 100 000 hommes et femmes de conviction, la gendarmerie nationale assure des missions de police judiciaire, d'assistance aux personnes, de maintien de l'ordre et participe à la défense de la Nation. Pour remplir au mieux ses missions, en tout temps et en tout lieu, en métropole et outre mer comme à l'étranger, la gendarmerie a besoin d'étoffer ses effectifs.

DEVENIR GENDARME, UNE VIE AU SERVICE DES AUTRES
FAIRE UN METIER UTILE AUX AUTRES ET RECONNU,
AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT,
AU CONTACT PERMANENT DE LA POPULATION ET DU CITOYEN

En 2016, la gendarmerie a besoin de 14.000 personnels

Carrières opérationnelles

Vous souhaitez exercer un commandement militaire, la carrière d'officier vous offre la possibilité d'expériences riches et variées.

Devenez officier⁽¹⁾ :

- être âgé de 27 ans au plus (35 ans pour un officier des armées) et posséder un diplôme ou titre du grade de master ,
- être âgé de 28 ans à 35 ans et occuper un emploi dans un corps de fonctionnaire de catégorie A.

Vous avez le sens du service public, la carrière de sous officier vous offre de multiples possibilités de valoriser vos qualités professionnelles et humaines, votre esprit d'équipe, au sein d'une institution militaire, en servant une cause juste, en exerçant un métier d'action, varié, à forte technicité, socialement reconnu.

Devenez sous officier⁽¹⁾

concours externe :

être âgé de 18 ans à 35 ans au plus et posséder le baccalauréat .

concours interne :

sans condition de diplôme, être gendarme adjoint volontaire (GAV) ou adjoint de sécurité (ADS) en activité depuis au moins un an⁽¹⁾, militaire des autres armées en activité depuis au moins 4 ans⁽¹⁾, réserviste de la gendarmerie.

Inscriptions sur internet à l'ouverture du concours www.lagendarmerierecrute.fr

Vous souhaitez vivre une première expérience professionnelle enrichissante, désireux d'action et d'encadrement, en secondant le gendarme dans la plupart de ses missions quotidiennes.

Devenez volontaire⁽²⁾

sélection : être âgé de 17 ans à 26 ans au plus aucun diplôme exigé

Devenez aspirant de gendarmerie issu du volontariat (AGIV)⁽²⁾

sélection : être âgé de 17 ans à 26 ans au plus et posséder un bac +2

Carrières techniques et administratives : bureau, mécanique, logistique, restauration, transport...

Expert dans le domaine du soutien, la gendarmerie vous permet de valoriser vos compétences dans une institution militaire.

Devenez officier par concours :

- être âgée de 25 ans au plus et posséder une licence ou un diplôme de niveau II (concours direct),
- ou de 27 ans au plus et posséder un master scientifique ou technique (concours sur titre).

Vous possédez une technicité que vous souhaitez valoriser au sein d'une institution militaire au service du public.

Devenez sous officier du corps de soutien⁽¹⁾

sélection :

- être âgé de 17 ans à 35 ans et posséder le baccalauréat.
- sans condition de diplôme, être gendarme adjoint volontaire

(GAV) ou adjoint de sécurité (ADS) en activité depuis au moins un an, militaire des autres armées en activité depuis au moins 4 ans, réserviste de la gendarmerie ou justifier de trois ans d'expérience professionnelle.

Vous détenez une formation dans un domaine du soutien et souhaitez intégrer la vie professionnelle en mettant en œuvre vos savoirs dans un cadre militaire.

Devenez volontaire destiné à occuper un emploi particulier⁽²⁾

sélection : être âgé de 17 ans à 26 ans au plus et posséder au minimum le baccalauréat pour un emploi de bureau ou d'informatique, un CAP ou une expérience professionnelle pour les autres domaines.

Méritant, vous avez connu au cours de votre parcours scolaire et universitaire des difficultés, la gendarmerie vous vient en aide en vous préparant aux concours :

La classe préparatoire intégrée (CPI) de préparer, au sein de la garde républicaine, le concours d'officier de gendarmerie ou d'autres de niveau équivalent dans les meilleures conditions. Vous devez être âgé de moins de 26 ans au moment du dépôt de candidature, avoir accompli votre parcours universitaire dans des conditions matérielles, géographique ou familiale difficiles et être titulaire d'un titre conférant le grade de Master.

Pour toute information sur le recrutement dans le département des Alpes de Haute-Provence appelez le 06 13 23 87 79 ou sur www.lagendarmerierecrute.fr

⁽¹⁾ au 1^{er} janvier de l'année du concours ou des épreuves

⁽²⁾ jour de dépôt de la candidature

Vous reconnaissez-vous ?

Année 1950

